

Table de bon voisinage d'Outremont

Arrondissement d'Outremont

Compte-rendu de la rencontre

15 juin 2022 de 19h à 21h

Mairie d'arrondissement d'Outremont, 543 Chemin de la Côte-Sainte-Catherine

La rencontre est bilingue, les participants s'exprimant dans la langue (français ou anglais) dans laquelle ils sont les plus à l'aise.

Compte-rendu

1. Mot de bienvenue, adoption de l'ordre du jour et tour de table

Suite à la fin du contrat d'accompagnement avec l'Institut du Nouveau Monde, l'arrondissement demande aux membres s'ils acceptent que l'arrondissement anime la rencontre et les deux prochaines rencontres, jusqu'en novembre 2022. L'arrondissement propose d'offrir la prise de notes pour fin de compte-rendu, et d'assurer un soutien logistique à la Table (réservation de salle et convocation des rencontres). On rappelle que les membres de l'arrondissement présents sont des membres sans droit de vote.

Les membres de la Table acceptent à l'unanimité cette proposition pour l'animation des prochaines rencontres.

L'arrondissement indique que le maire d'arrondissement d'Outremont ne pouvait pas être présent mais qu'un suivi des discussions et étapes à venir sera fait avec lui et

l'ensemble du cabinet. Les élu.es actuels appuient l'initiative de la Table de bon voisinage et continueront de la soutenir durant son mandat.

On rappelle que les membres de la Table ont l'objectif de déposer des recommandations au conseil d'arrondissement d'Outremont environ à l'automne. Il faudra voir comment procéder avec l'arrondissement du Plateau-Mont-Royal pour le dépôt. L'arrondissement d'Outremont a fait plusieurs suivis auprès de ses homologues du Plateau Mont-Royal pour les tenir informés. Les comptes-rendus et le bilan mi-étape seront déposés au conseil d'arrondissement d'Outremont du 4 juillet 2022. Un membre indique qu'une élue de l'arrondissement a mentionné au dernier conseil d'arrondissement qu'elle attendait avec impatience les recommandations de la Table. L'arrondissement souligne que la qualité des recommandations est importante et qu'il faut prendre le temps de bien les formuler; sans se presser inutilement à les déposer.

L'arrondissement souhaite la bienvenue à une médiatrice interculturelle de l'Institut universitaire SHERPA présente à la rencontre. Elle assiste à cette rencontre à titre d'observatrice sans droit de vote, et a été invitée pour accompagner et soutenir la Table de bon voisinage comme médiatrice interculturelle à partir de novembre 2022. Cette médiatrice connaît plusieurs *leaders* hassidiques du quartier pour avoir travaillé avec eux durant la pandémie, notamment en lien avec l'accès à la vaccination. Elle habite Outremont et est motivée par ce mandat. L'Institut universitaire SHERPA est une infrastructure de recherche financée par les Fonds de recherche du Québec Société et Culture (FRQSC) et par le ministère de la Santé et des Services sociaux (MSSS). Les activités de recherche et de mobilisation des connaissances menées rassemblent les savoirs des milieux de pratique et universitaire et visent à avancer les connaissances et développer de meilleures pratiques d'intervention de première ligne en contexte de pluriethnicité.

La médiatrice définit la médiation interculturelle comme l'intervention d'une tierce partie pour faciliter la communication entre des parties, individus ou groupes ayant leurs racines dans différentes cultures. Une culture ne doit pas être appréhendée comme étant homogène, déterminée ou statique, mais bien comme hétérogène et dynamique. La médiation implique un dialogue dans lequel chacun doit être prêt à changer sa perspective et à questionner ce qui fonde sa vision des choses. Ce processus vise à

amener les parties vers une nouvelle compréhension de la problématique qui sera plus complète et vers une solution qui tiendra compte de différents points de vue.

La médiatrice présente un processus intégrant les principes de trois approches :

- *La sécurisation culturelle pour favoriser un environnement inclusif et un climat de confiance propice au dialogue, en tenant compte des différences culturelles et des relations de pouvoir entre les groupes;*
- *L'approche écosystémique pour permettre aux participants de développer une compréhension holistique de la situation;*
- *L'approche dialogique qui propose une dynamique d'échanges horizontaux nécessaire pour trouver des solutions acceptables pour l'ensemble des acteurs.*

La médiatrice sera disponible pour soutenir la table à partir de novembre 2022. Elle assistera aux prochaines rencontres selon ses disponibilités. Un contrat sera signé entre l'IU SHERPA et l'arrondissement d'Outremont pour obtenir cet appui.

Les membres acceptent à l'unanimité cet accompagnement à partir de novembre.

2. Mise à jour : Communiqué de presse et adoption des comptes-rendus au conseil d'arrondissement

L'arrondissement distribue aux membres la dernière version du communiqué de presse révisée par le service des communications de l'arrondissement d'Outremont avant sa publication officielle. On souhaitait également y intégrer une citation du nouveau maire d'Outremont, M. Desbois. Quelques corrections mineures sont proposées par les membres. L'arrondissement fera le suivi avec le service des communications pour publier le communiqué au plus tard le 22 juin 2022 en fin de journée.

Il est proposé d'ajouter tous les membres sur le courriel bonvoisinage@montreal.ca et d'ajouter une réponse automatique indiquant que nous allons prendre connaissance des commentaires et suggestions de la population, tout en référant au 311 pour les plaintes. L'arrondissement se chargera de ce suivi.

On propose de répertorier les événements positifs relatifs au vivre-ensemble entre les communautés pour les mettre en valeur lors de futures communications publiques. Il

faut s'assurer que les personnes qui composent la population d'Outremont et du Mile-End se sentent responsable du bon vivre-ensemble, que ce soit une responsabilité commune. On propose de se mettre en lien avec des écoles du quartier et des organismes communautaires. Un membre suggère que la Table pourrait éventuellement élargir son « membership » à des écoles ou des commerces, par exemple.

Il faudra préciser quel apport les membres souhaitent obtenir de la population pour faire avancer les travaux de la Table, et comment les solliciter de façon efficace. Les membres réitèrent le souhait de ne pas travailler en vase clos et d'aller chercher le plus possible l'apport des citoyennes et citoyens de part et d'autre.

On propose de mettre à jour la page web de la Table. L'arrondissement fera un suivi à cet égard avec le service des communications de l'arrondissement.

La question de la langue est abordée. Le communiqué en français ne va pas rejoindre toute la population, particulièrement les communautés hassidiques. On propose de traduire le communiqué en anglais pour le distribuer aux médias anglophones, dont le *NewsFlash*. Ce sera fait par l'arrondissement.

On aborde aussi la question du yiddish dans les communications aux communautés hassidiques. Une membre précise que c'est un geste symbolique de reconnaissance de le faire, mais qu'il faut s'assurer d'avoir la bonne formulation, car parfois c'est mal traduit.

On discute de la nouvelle loi 96 et de son impact sur la Table. Pour le moment, il n'y a pas d'enjeu, mais la question devra se poser pour les communications futures, car le français devra être privilégié. À voir s'il est possible de fournir l'anglais sur demande.

Un membre souligne qu'il faut s'assurer de garder les communautés hassidiques engagées, en communiquant l'information pertinente publiquement et fréquemment.

On propose de faire éventuellement un sondage auprès des communautés pour consulter les citoyen.nes sur leurs visions du vivre-ensemble dans le quartier.

3. Proposition sur les règles d'assemblées et de fonctionnement

Un membre propose un document contenant plusieurs règles de fonctionnement simples pour la Table de bon voisinage. Elles sont inspirées des règles des Tables de quartier. Ce membre présente le document aux autres membres. Tous s'engagent à lire et commenter le document sur le Drive, afin de le revoir à la prochaine rencontre.

On indique qu'il manque toujours un membre depuis le désistement d'un homme hassidique. Une candidature, issue du premier dépôt, est envisagée. L'arrondissement s'engage à faire le suivi avec ce dernier, afin de l'inviter à titre d'observateur à la prochaine rencontre et valider son intérêt à faire partie de la Table. Il faut s'assurer de conserver la parité et valider où il habite (Mile-End ou Outremont).

Concernant les règles de fonctionnement, il faudrait déterminer quelle est la distinction entre des membres officiels et réguliers versus les observateur.trices. Par exemple, les membres observateurs pourraient être des citoyen.nes invités comme expert.es pour présenter des sujets particuliers aux membres. On conclut qu'ils doivent être invités et non s'inviter eux-mêmes.

On amène l'idée qu'il faudrait une personne dédiée au secrétariat de la Table.

Il faut réfléchir au quorum, et il faudra possiblement voter quand les membres auront des recommandations à déposer. Un membre propose plutôt que les recommandations soient consensuelles. On laisse ce point en suspens. On s'entend qu'il faut que 75 % des membres soient présents pour prendre des décisions importantes, à cause de la composition de 4 membres hassidiques et 4 membres non-hassidiques.

4. Présentation des sous-comités

a. Réglementation et permis de construction

Le membre qui avait proposé ce sujet n'a pas de collègue hassidique pour travailler sur ce sujet. Un membre hassidique se propose pour y travailler et se rencontrer à l'extérieur des rencontres de la Table. Chaque personne doit arriver avec sa perspective de la problématique et trouver des solutions ensemble.

Le membre en charge de cet enjeu souligne qu'il y a différents angles pour aborder la question. On ne parle pas seulement des propriétaires de maison mais aussi des relations entre voisin.es relatifs à la réglementation ou à l'immobilier. Un membre donne l'exemple des personnes hassidiques qui cognent aux portes pour proposer aux propriétaires d'acheter leurs maisons. Un membre souligne qu'il faut faire attention de ne pas aller dans l'individuel et se recentrer sur l'objectif de la Table qui est le bien-être collectif. Pour y arriver, il faut s'assurer de démystifier les préjugés ou du moins tenter de les comprendre. Il existe des préoccupations de la population quant au marché immobilier, dont des ententes tacites de ne pas vendre aux personnes des communautés hassidiques, ce qui entache le vivre-ensemble. La Table doit aider à déconstruire ces idées préconçues.

Un membre précise qu'il faut circonscrire les problématiques et les prioriser. Exemple, est-ce que les communautés hassidiques ont des questions par rapport aux permis? Les permis, c'est très concret. Il faudra éventuellement parler des érouvs. Il faut à court terme rester sur des sujets concrets car c'est difficile de faire des recommandations sur les attitudes/préjugés pour le moment.

b. Relations interpersonnelles

Il manque de communication entre les communautés. On assiste à plusieurs événements problématiques. Il y a circulation de rumeurs sur les personnes hassidiques et une incompréhension du mode de vie religieux, mais aussi du mode de vie laïc. Il y a plusieurs conflits entre une minorité de voisin.es, mais il faut les adresser avec des solutions concrètes. Les membres ont un objectif de démystifier les idées fausses. Il faut augmenter les interactions entre voisin.nes, proposer des activités ludiques, cibler des endroits pour favoriser les rencontres comme les écoles, parcs, terrains de jeux, trottoirs, rues, ruelles, ruelles vertes, magasins, commerces, etc. On amène l'idée d'un agent de liaison communautaire. Il faut connaître nos attentes les uns envers les autres.

Un membre hassidique se propose pour travailler sur ce sujet avec l'autre membre et de se rencontrer à l'extérieur des rencontres de la Table.

L'arrondissement propose de faire des portraits des citoyens ou de commerçants du quartier dans les outils de communication de l'arrondissement d'Outremont, pour

humaniser les communautés (hassidiques ou non) et apprendre à se connaître, comme l'a fait le quartier Rosemont, par exemple.

On pose la question à savoir s'il faut faire la distinction entre Outremont et Mile-End dans les recommandations. L'arrondissement précise que la Table n'aura pas de contrôle sur l'applicabilité des recommandations. Toutefois, les élus d'Outremont s'engagent à en prendre connaissance. Il serait intéressant d'indiquer quelle recommandation s'applique à quel territoire.

5. Prochaines rencontres à déterminer et varia

Un membre a été invité à une fête hassidique, Lag Boemer, et c'était très intéressant. Les membres apprécient ce type d'invitation de la part des communautés juives hassidiques et auraient tous souhaité y être.

Les trois prochaines rencontres sont déterminées aux dates suivantes, en personne, à la salle du conseil d'arrondissement d'Outremont :

- 17 août de 19h à 21h;
- 21 septembre de 19h à 21h;
- 26 octobre de 19h à 21h.

La rencontre prend fin à 21h10.